

## VENTES A L'ENCAJ.

Spear &amp; Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Grande Vente

DE

## Propriétés commerciales et de résidences

SUITE AU

## No 121 RUE CARONDELET,

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

## No 729 RUE POYDRAS,

ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

## No 317 RUE MAGASINS,

ENTRE GRAYLER ET NATCHez

## Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,

ENCLOSURE DE LA RUE ST-Louis.

## No 239 RUE DECATUR,

ENTRE BIENVILLE ET DOULAC.

## No 1821 RUE CALLIOPE,

ENTRE BARONNE ET DRYADES.

## SUCCESSION DE CLO-

TILDE ROLLING.

## No 68,968 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903

A MIDI.

Par Spear &amp; Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

A leur Bureau et Bourse,

No 802 rue Poydras, entre

Carondelet et Baronne.

ENTRE ST-VINCENT ET CONFORMEMENT A UN OR

ORDRE DE L'HON. T. C. W. Kline, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 21 novembre 1902, pour le compte de la succession de Cloilde Rolling, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

## PREMIER DISTRICT.

## No 1821 RUE CALLIOPE.

Les deux Murs [72] d'intérêt indiqué dans un arrêté et de toute ensemble avec les bâtimens et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 228, dépendant de la Rue Calliope (Vieille Levée) Chartres, Bienville et Baronne, dans cette ville, dans l'île 255, borné par rues Poydras, Baronne, et Dryades; ledit lot est dégagé par l'ordre du 17 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces) de profondeur sur la rue Bourbon, sur une profondeur de face de la rue Bourbon de 40 pieds 6 pouces, soit au total 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de Joseph Pitt, daté le 27 juillet 1852, numéroté 10, et au plan de l'ordre d'Armes, ancien notaire, daté le 10 juillet 1852, portant l'ordre du 17 juillet 1852, émis par M. C. Kelling, des héréditaires de Gaston Beuelle, par lequel il sera vendu à l'enchère publique le 20 septembre 1903, au prix de 200 dollars par mois, soit au total de \$17 par mois pour les deux; il n'y a pas de bail pour les autres bâtimens; la valeur en l'yer de tous les bâtimens est d'environ \$250 par mois.

## VENTES A L'ENCAJ.

Spear &amp; Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Grande Vente

DE

## Propriétés commerciales et de résidences

SUITE AU

## No 121 RUE CARONDELET,

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

## No 729 RUE POYDRAS,

ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

## No 317 RUE MAGASINS,

ENTRE GRAYLER ET NATCHez

## Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,

ENCLOSURE DE LA RUE ST-Louis.

## No 239 RUE DECATUR,

ENTRE BIENVILLE ET DOULAC.

## No 1821 RUE CALLIOPE,

ENTRE BARONNE ET DRYADES.

## SUCCESSION DE CLO-

TILDE ROLLING.

## No 68,968 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903

A MIDI.

Par Spear &amp; Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

A leur Bureau et Bourse,

No 802 rue Poydras, entre

Carondelet et Baronne.

ENTRE ST-VINCENT ET CONFORMEMENT A UN OR

ORDRE DE L'HON. T. C. W. Kline, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 21 novembre 1902, pour le compte de la succession de Cloilde Rolling, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

## PREMIER DISTRICT.

## No 1821 RUE CALLIOPE.

Les deux Murs [72] d'intérêt indiqué dans un arrêté et de toute ensemble avec les bâtimens et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 228, dépendant de la Rue Calliope (Vieille Levée) Chartres, Bienville et Baronne, dans cette ville, dans l'île 255, borné par rues Poydras, Baronne, et Dryades; ledit lot est dégagé par l'ordre du 17 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de Joseph Pitt, daté le 27 juillet 1852, numéroté 10, et au plan de l'ordre d'Armes, ancien notaire, daté le 10 juillet 1852, portant l'ordre du 17 juillet 1852, émis par M. C. Kelling, des héréditaires de Gaston Beuelle, par lequel il sera vendu à l'enchère publique le 20 septembre 1903, au prix de 200 dollars par mois, soit au total de \$17 par mois pour les deux; il n'y a pas de bail pour les autres bâtimens; la valeur en l'yer de tous les bâtimens est d'environ \$250 par mois.

Les améliorations comprennent une bâtie en briques et en stuc, occupée comme un épicerie, etc.

## VI.

## DEUXIÈME DISTRICT.

COIN BOURBON ET ST-Louis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Un certain lot de terrain, ensemble avec toutes les bâtimens et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île No 6 à borné par les rues Bourbon, St. Louis, Bienville et Tolouse, dans cette ville, et mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces) de profondeur sur la rue Bourbon, soit au total de 108 pieds 6 pouces, soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure anglaise, à savoir cinq pieds deux pouces (68 pieds 2 pouces), soit au total de 108 pieds 6 pouces, le tout conformément au plan de l'ordre d'Armes, daté le 10 juillet 1864, portant le 4 janvier 1864, déposé en l'étude de M. G. Armes, actuel notaire, ledit lot est mesuré, fait une mesure